

Demande d'autorisation environnementale relative à la régularisation administrative du stade d'eau vive

PERMANENCE PUBLIQUE,

L'ARGENTIERE LA BESSEE, jeudi 27 aout 2026 de 9 h à 12 h.

Le Commissaire Enquêteur a ouvert la permanence publique à 9 h au foyer culturel et l'a clôturée à 12 h. Durant cette période, une seule personne s'est présentée, simplement pour discuter globalement du dossier.

Compte rendu réalisé par le Commissaire Enquêteur.